



Ctívaa
EPIC

المركز التقني للصناعات الغذائية
Centre Technique des Industries Agroalimentaires

Le label BIO: entre défis et opportunités

Le 31 Janvier 2023

La chambre nationale d'agriculture

Qui sommes-nous ?

- ▶ Le Centre Technique des Industries Agroalimentaires (CTIAA)-EPIC,
- ▶ créé par décret exécutif n° 12-98 du 8 Rabie Ethani 1433 correspondant au 01 mars 2012,
- ▶ dans l'objectif de renforcer la compétitivité des entreprises de la branche agroalimentaire, en leur fournissant notamment, un appui technique
- ▶ Complété par un 2^e décret exécutif n° 18-04 du 15 Janvier 2018, relative à l'évaluation de la conformité des produits agroalimentaires et à la délivrance des certificats de conformité



Politique qualité du CTIAA

- ▶ Le CTIAA s'est engagé dans une démarche qualité en vue d'une accréditation par ALGERAC selon **la norme ISO/IEC 17025 v 2017**.



Les missions du CTIAA

Assistance technique

Assistance technologique,
Validation de protocole,
Accompagnement...

Recherche & Développement

Développement de produits

Veille réglementaire Nationale & Internationale



Formation
Présentiel & en ligne

Analyses
Microbiologiques, physico-chimiques
et sensorielles

Le label BIO: entre défis et opportunités

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

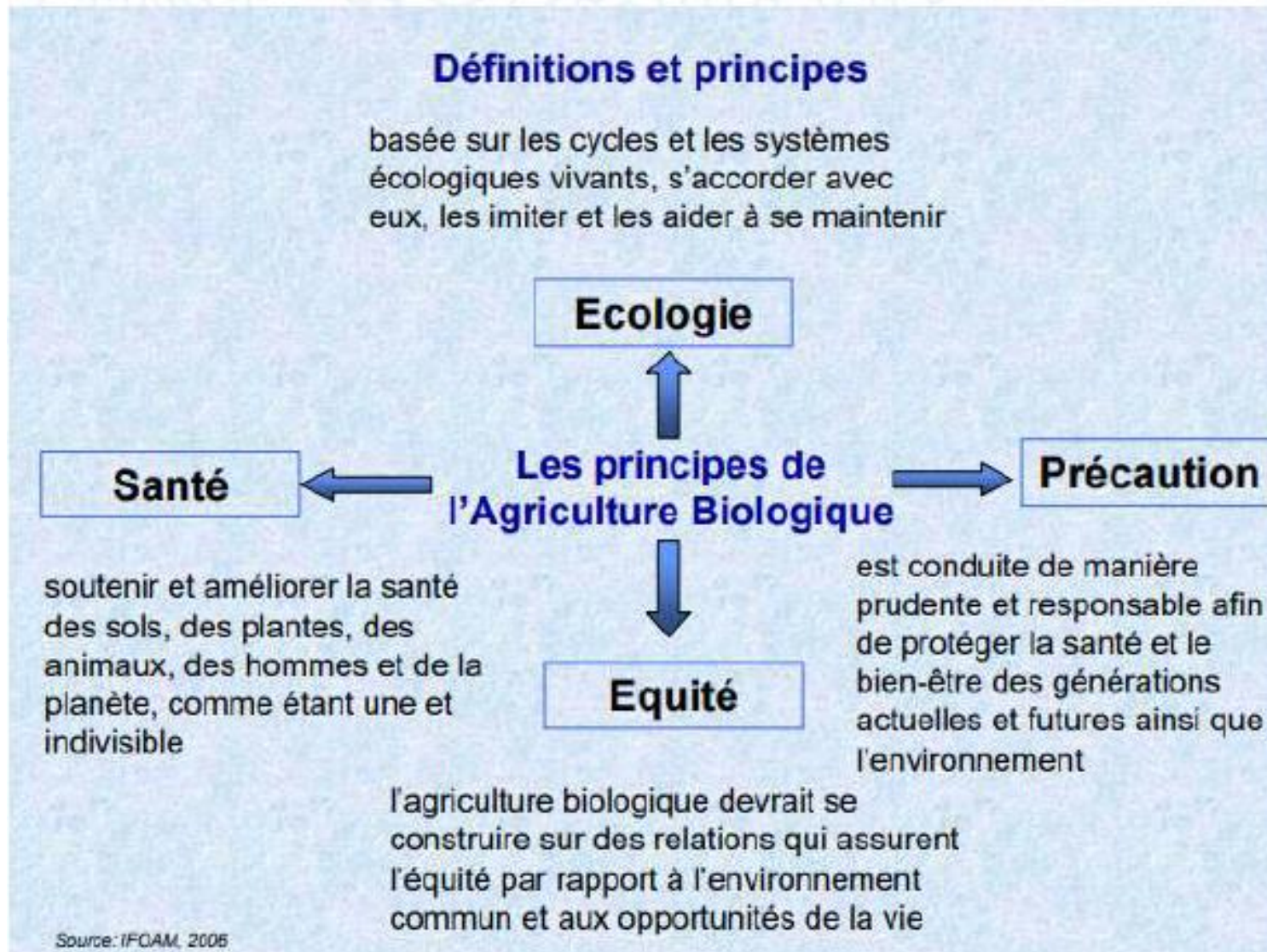
L'agriculture biologique est une méthode de culture et d'élevage ancestrale fondée sur les principes de base suivants :

- ▶ Utiliser le moins possible d'apports de l'extérieur et éviter l'emploi d'engrais et de pesticides de synthèse ainsi que d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) (Codex Alimentarius, 1999).
- ▶ Elle doit être pratiquée en parfaite harmonie avec la nature dans le respect de la santé Humaine y compris de l'agroécosystème, de la biodiversité, des cycles biologiques et des activités biologiques des sols.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- ▶ L'agriculture biologique ne nécessite pas de grands espaces, **mais de petites parcelles de 2 à 3 ha** qui sont faciles à gérer et surtout offrant la possibilité de production diversifiée »

Les principes de l'agriculture biologique



Le label biologique

- ▶ Le label Biologique s'applique à toutes les denrées d'origine animale et végétale obtenues dans le respect des normes de production biologique et ce à tous les stades
 - ▶ Production- manipulation - traitement- commercialisation
- ▶ Elles sont certifiées comme telles par un organisme ou une autorité dument habilitée.

Qu'est ce que la certification biologique

- ▶ Respecter pour le bien des hommes des animaux et de la planète

un cahier des charges

Très stricte

Contrôlé par des organismes

De la production à la distribution

Comment ?

- ▶ Respecter une période de conversion
 - ▶ Sans de production biologique
 - ▶ Sans traitement chimique du sol
 - ▶ Sans pouvoir vendre sous le label bio

- ▶ Interdiction d'utilisation utilisation de semences OGM
- ▶ Engrain chimique
- ▶ Pesticides de synthèse
- ▶ Favoriser la biodiversité
- ▶ Respect du bien être animal

Quelques défis :

- ▶ Utilisation de bio fertilisant
- ▶ Contrôler les ravageurs
- ▶ Contrôler le réseau écologique

Pourquoi?

1. Améliorer la compétitivité de la filière :

- ▶ Cela passe par un long processus d'identification, de spécification et de légitimation des dattes algériennes sur les marchés locaux et étrangers.
- ▶ Cela nécessite une protection contre toute forme d'usurpation ou de concurrence déloyale.

2. recentrer la production sur la qualité :

- ▶ Il s'agit de limiter les excédents et d'améliorer la qualité et la rentabilité des dattes produites.

3. relancer les exportations et satisfaire une demande mondiale croissante de qualité

Merci pour votre attention

contact@ctiaa.dz

213-24-791-752/53

www.ctiaa.dz

Rue Ibn Khaldoun Boumerdes 35000-Algérie